

# PROJET ASSOCIATIF DU JARDIN MODERNE

## Orientations et axes de travail pour 2023 – 2026



### Introduction

A l'occasion du renouvellement de sa convention pluriannuelle d'objectifs avec les partenaires publics, le Jardin Moderne actualise son projet associatif dans une démarche collective, pour aboutir à une nouvelle feuille de route sur la période 2023 à 2026.

La structure est portée par la volonté de construire un projet associatif qui saura se nourrir des nouvelles pratiques, répondre aux attentes émergentes, tout en consolidant l'identité et la singularité propre au Jardin Moderne autour du triptyque : accompagnement des pratiques musicales, accompagnement de la diffusion, et accompagnement à la structuration.

En effet, le Jardin Moderne mène ses activités dans un environnement en forte évolution. Les pratiques musicales, les habitudes de fréquentation des salles de concert, les équipements techniques, les modalités de diffusion sont en transformation constante. En plus de cette tendance de fond, la crise sanitaire est venue perturber l'organisation des activités, la façon de pratiquer la musique, et de fréquenter les lieux culturels. Enfin, le Jardin Moderne se situe sur un territoire en mutation : la Métropole et le nombre d'habitants est en plein développement. La fermeture de lieux et l'arrivée de nouveaux acteurs sur le territoire nécessitent un travail permanent d'interconnaissance, de coopération et d'actions à travailler en complémentarité des uns et des autres.

Afin de bien saisir tous les enjeux et les défis à relever, le Jardin Moderne choisit de s'appuyer en 2022 sur un DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) accompagné par Réso Solidaire. Le travail est animé par Johanna Abolgassemi de Mille Lieux Concertation. Les étapes ont permis de consulter et travailler avec les différentes parties prenantes de l'association : équipe salariée, Conseil d'Administration, adhérent·e·s. Le DLA a permis d'explorer les points suivants :

- L'histoire, les valeurs, l'identité et le projet politique du Jardin Moderne ;
- L'identification d'axes de développement et d'orientations stratégiques ;
- La déclinaison du projet et des orientations dans les différentes activités.

Par ailleurs, l'association s'est également faite accompagner en 2021 et 2022 autour d'une démarche sur l'égalité des genres par les structures La Petite et Pluségales. Un rapport de mission compile éléments de diagnostics, enjeux de travail et feuille de route pour la période 2023-2026, validée dans le cadre d'une assemblée générale extraordinaire le 15/01/2022.

Le présent document synthétise les grands axes du projet associatif, ses orientations & objectifs généraux, les volumes prévisionnels.

## Enjeux et défis à relever pour le Jardin Moderne

Le Jardin Moderne bénéficie d'un **ancrage fort** sur le territoire et d'une **place historique** sur la scène rennaise. L'engagement militant, la volonté de créer un lieu ouvert à la création et la diffusion pour tout musicien·ne·s ainsi que les valeurs portées par l'association ont permis à l'association d'expérimenter les principes de l'**économie sociale et solidaire** (ESS) et de mise en œuvre des **droits culturels** dès sa création. Les projets associatifs successifs ont visé à maintenir cet état d'esprit d'origine faisant du Jardin Moderne une structure capable de **s'adapter** au fil des années.

Autour de ses **forces & faiblesses**, nous dessinons de premiers **axes de travail et d'enjeux** :

- Accompagnement des pratiques : Le Jardin Moderne est un lieu ressource très identifié pour répéter. L'association fait évoluer et adapte ses outils aux besoins des personnes qui souhaitent pratiquer, développer et structurer leur projet musical.
- Identification de l'activité de formation professionnelle : Les activités du Jardin Moderne sont en grande partie centrées sur l'accompagnement des pratiques musicales et la diffusion. L'association identifie le besoin de faire (re)connaître son activité de formation professionnelle, notamment sur le volet technique.
- Accompagnement des associations organisatrices de concert : Elles sont toujours plus nombreuses à solliciter le Jardin Moderne pour organiser des concerts mais les capacités financières et en ressources humaines de l'association ne permettent pas de répondre à la demande. En parallèle, les enjeux autour du développement durable & la prévention des risques nécessitent un temps d'accompagnement grandissant.
- Identification du lieu auprès d'un public large : Le Jardin Moderne propose un large panel d'activités liées à la pratique musicale en elle-même (concerts, répétition, accompagnement, formation...) et à la vie sociale et culturelle (bar, restaurant, vernissages, lieu de rencontre et de croisements...). Grâce à ses différents espaces et activités, il permet d'organiser des événements éclectiques et de rassembler une diversité de personnes. Son identification auprès des musicien·ne·s et des associations organisatrices de concert est indéniable. Néanmoins, l'association est confrontée à des enjeux d'accessibilité et d'identification auprès d'un public large. L'action de l'association manque de visibilité en dehors de ses murs, et des fois parmi les adhérent·e·s face à sa multi-activités.
- Mixité & inclusion : Le profil des adhérent·e·s est majoritairement masculin alors que la structure vise davantage de diversité. Pour faire vivre les principes d'inclusion et de mixité, un travail sur l'égalité des genres et la lutte contre toute forme de discrimination est nécessaire, ainsi que la mise en place de partenariats pour faire connaître la structure.
- Accessibilité en transport en commun : L'implantation du lieu dans une zone industrielle a pour avantage de limiter les problématiques de voisinage ou de nuisance sonore. Néanmoins, sa faible accessibilité en transports en commun est pointée du doigt depuis des années par le public et les personnes qui fréquentent le lieu au quotidien.
- Implication des adhérent·e·s : L'héritage politique et militant d'origine a généré une dynamique collective lors du démarrage et nécessite de se cultiver pour permettre à l'ensemble de ses adhérent·e·s et aux bureaux partagés de contribuer au projet.
- Animation du lieu de vie : Le développement de la restauration et du bar a permis de créer une convivialité interne à la structure et de faire venir des personnes non-musiciennes. L'association souhaiterait davantage animer le lieu en soirée autour de rencontres et de propositions des adhérent·e·s, et renforcer la convivialité des espaces.
- Un projet global pour le bâtiment : L'aménagement du bâtiment s'est développé petit à petit par opportunité mais mériterait d'être pensé sur du long terme, de bénéficier d'un véritable programme de réaménagement et de réhabilitation pour répondre aux enjeux environnementaux et de mutualisation des ressources entre acteur·trice·s.
- Les moyens humains : Le modèle économique du Jardin Moderne reste toujours fragile. Les moyens (financiers et humains) ne sont pas à la hauteur de la charge de travail pour piloter la multi-activité du lieu ainsi que pour faire face à un haut niveau de responsabilité juridique sur les différentes activités. L'association a besoin de renforcer son équipe et de faire évoluer son organigramme, sa structuration interne.

# Projet 2023-2026

## Lieu ressource & lieu de vie, association inclusive & coopérative

### Les valeurs et le projet politique du Jardin Moderne

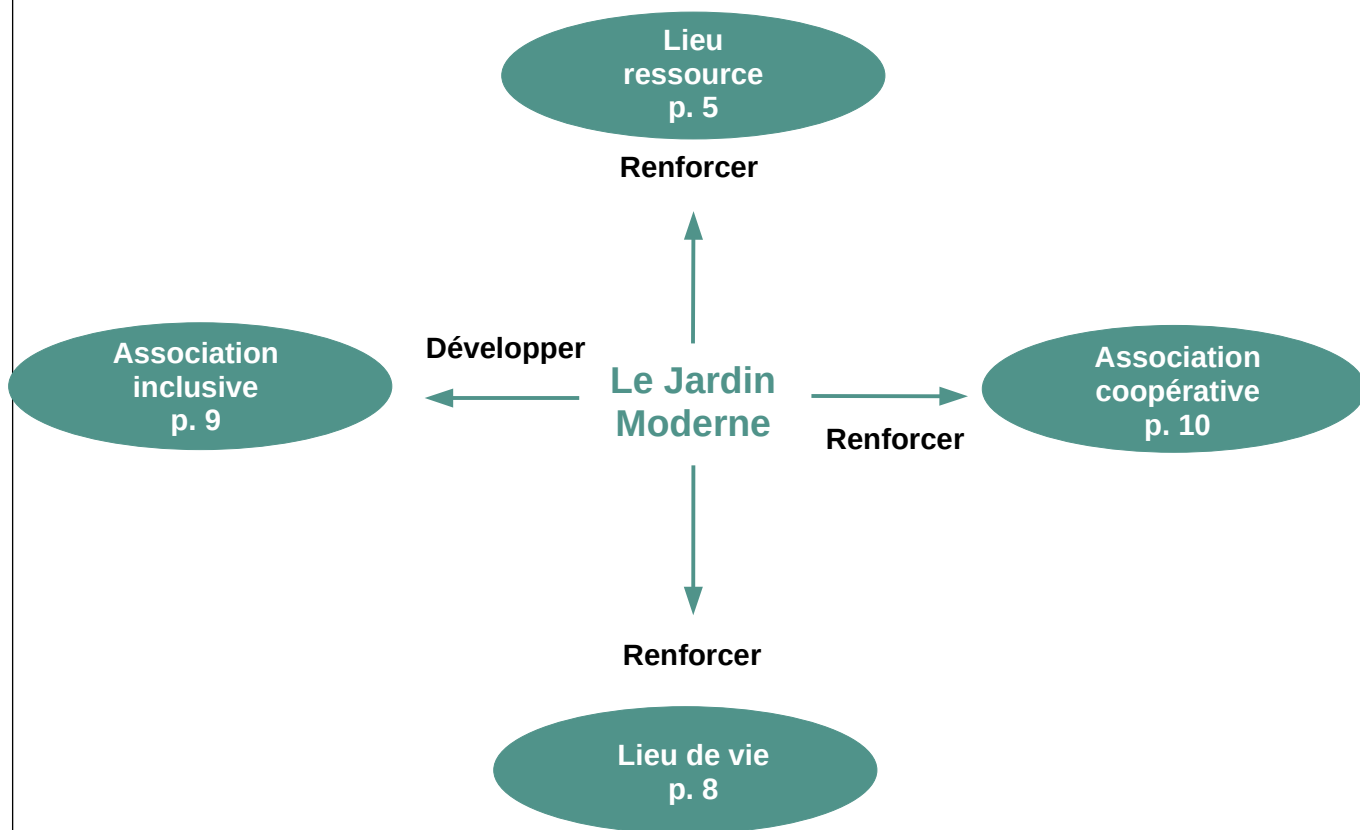
Créée en 1997, le Jardin Moderne est une association dédiée à l'**accompagnement** des musicien-ne-s, des associations organisatrices de concerts et des porteurs et porteuses de projets artistiques et culturels. Cet accompagnement est envisagé comme riche, multiforme, et évolutif, à l'image des acteurs des musiques actuelles eux-mêmes. Il s'attache à la notion de parcours permettant les rencontres, les expérimentations et les innovations, en favorisant l'autonomie et l'émancipation des personnes.

Le projet politique porté par le Jardin Moderne, s'inscrit dans une démarche d'**économie sociale et solidaire**, respectueuse des **droits culturels** des personnes. Les activités sont développées de façon à être garantes des modalités et valeurs suivantes :

- inclusivité et mixité, respect de la diversité des personnes ;
- diversité artistique et culturelle ;
- participation et solidarité ;
- convivialité, proximité, ouverture et accueil ;
- transmission, écoute et partage.

Les orientations du projet pour les années 2023 à 2026 se déclinent autour de **quatre volets transversaux** :

- Un lieu ressource permettant de pratiquer tout style de musique, de structurer ses projets personnels ou professionnels, et d'organiser des événements grâce à plusieurs espaces scéniques.
- Un lieu de vie et de rencontres dont le but est de créer les conditions pour permettre à toutes et tous de s'émanciper, de partager ou de transmettre, par la pratique, la découverte musicale, ou la participation à la gouvernance associative.
- Une association inclusive et accessible ouverte à toutes les personnes et toutes les esthétiques, qui milite pour la diversité artistique et culturelle, l'égalité réelle entre les personnes, quels que soient leurs ressources financières, situations professionnelles, genres, origines, religions ou opinions.
- Une association coopérative qui porte cette dimension à la fois comme une valeur, un enjeu et un principe d'action, en travaillant sur différentes échelles, du local au national.



## LES ACTIVITÉS

Le Jardin Moderne est un lieu associatif dédié à l'accompagnement et la diffusion de la scène musicale, un lieu de formation et un café-restaurant.

Le projet du Jardin Moderne est structuré autour de **plusieurs activités** :

- l'accompagnement des pratiques (répétition, résidences, enregistrement, ateliers...) ;
- l'information et la ressource (rendez-vous conseils personnalisés, rencontres et événements ressources...) ;
- la formation professionnelle (modules techniques, artistiques, administratifs, gestion de projet) ;
- la diffusion (des groupes locaux, des mises à disposition pour les associations organisatrices de concert, des expositions...) ;
- les actions culturelles (visites, rencontres, ateliers...) ;
- le café-restaurant.

Différents **espaces** et **équipements** permettent de mener ces activités :

- 7 studios de répétition dont 1 également équipé pour de l'enregistrement ;
- 1 Club : accueil de résidences et de concerts (250 places) ;
- 1 Café : espace d'exposition, bar, restaurant, concerts (300 places) ;
- des espaces extérieurs : concerts et événements en plein air ;
- 1 salle de réunion et de formation ;
- 1 centre ressource ;
- des bureaux partagés avec l'hébergement de 4 structures.

## HORAIRES D'OUVERTURE

- Du mardi au vendredi, de 12h à 00h
- Du samedi au dimanche, de 14h à 20h

## Projet 2023-2026

### Orientations du projet & objectifs généraux – présentation des 4 volets

#### Volet 1 : Être un lieu ressource pour la pratique musicale, la structuration et la diffusion

##### **Le projet :**

Véritable lieu ressource, le Jardin Moderne propose un accompagnement protéiforme développé sous le prisme de la rencontre et de la transmission. L'association cherche à être un lieu ouvert à toutes les pratiques en accueillant une diversité d'esthétiques et de scènes, avec un regard sur la diversité culturelle mais sans curation artistique. Elle cherche à être connectée aux besoins des groupes et des associations, veille à adapter ses outils.

L'ensemble des ressources est articulé pour proposer un accompagnement cohérent et personnalisé, répondant aux besoins des personnes et favorisant leur autonomie. Par ailleurs, les activités étant interconnectées, l'accompagnement est favorisé grâce à la rencontre, la mutualisation de compétences, le partage d'expériences et la transmission de savoirs entre les personnes et/ou par des pairs.

Cet accompagnement et les ressources développées concernent :

- La pratique musicale :

L'association met à disposition une diversité d'outils auprès des groupes et musicien·ne·s, ce qui leur permet de créer leurs propres parcours pour développer leur pratique musicale, qu'elle soit individuelle ou collective :

- 7 studios de répétition, ouverts 6 jours sur 7, avec la possibilité de réserver à l'heure, de bénéficier d'un tarif solo ou en groupe, avec des forfaits aux tarifs dégressifs.
- 1 studio d'enregistrement, équipé avec un logiciel libre dont les sessions sont accompagnées par une personne de l'équipe.
- 1 salle de concert servant de lieu de résidence ou de filages, pour du travail scénique.
- 1 café avec la possibilité de réaliser des répétitions publiques et se diffuser sur scène.
- des ateliers de pratique pour soutenir la pratique instrumentale individuelle des adhérent·e·s ou accompagner le travail scénique (atelier autour de la sonorisation, coaching scénique...).
- des dispositifs d'accompagnement en coopération avec l'ATM et l'Antipode (Horizons et résidences de coopération).

- La structuration de projets personnels ou professionnels :

Différents outils sont proposés pour l'accompagnement à la structuration.

Via le Centre Ressource :

- Le recensement et la publication d'informations à travers le site Internet ;
- Des rendez-vous conseils individuels ouverts à tou·te·s ;
- Des rendez-vous conseils individuels pour les bénéficiaires du RSA porteur·se·s d'un projet à vocation professionnelle dans la musique, dans le cadre d'un projet conventionné avec le Département d'Ille-et-Vilaine ;
- L'organisation de temps ressources collectifs avec l'événement automnal « JIRAI » (ateliers thématiques sur l'organisation d'une tournée, les relations presse, les droits d'auteur...etc) et d'autres rencontres ressources répondant à des questionnements spécifiques à un thème.

Via l'Organisme de Formation :

- Des formations à l'administration et à la gestion de projets musicaux ou culturels ;
- Des formations techniques et/ou artistiques ;
- Des partenariats avec d'autres organismes de formation (Prisme, Drom...).

Des services mutualisés :

- Hébergement de structures (bureaux partagés, boîtes postales) ;
- Impressions, copies, connexion Internet et salle de réunion partagée.

- La diffusion :

La diffusion de concerts s'inscrit en continuité de l'accompagnement des pratiques puisque la scène répond à une forte demande de rencontre avec des publics de la part des artistes et des structures organisatrices. Il s'agit aussi de soutenir et d'accompagner ces derniers dans leur structuration, que ce soit sur les plans artistique, technique, législatif, logistique, économique ou communicationnel.

Dans le cadre de sa mission de lieu ressource, les 3/4 des événements sont produits par des associations locales avec l'accueil d'une diversité d'événements (formats, esthétiques, structures porteuses du projet...).

Le Jardin Moderne produit de son côté plusieurs temps forts (le Lâcher de saison, la Bambûche de Noël, Les Contrefaçons, Spring Rec et l'Open Garden) ainsi que des événements ponctuels et/ou hors les murs (dimanche au Thabor, concert à la bibliothèque des Champs Libres...), dans l'objectif de soutenir les projets musicaux locaux.

La saison est divisée en deux avec de septembre à avril, des événements en intérieur, et de mai à juillet, une

saison d'« Open Airs ».

### **Orientations & objectifs :**

#### Sur l'accompagnement des pratiques :

- Poursuivre l'aménagement (isolation thermique, vétusté) et l'équipement des locaux (studios, club et café), pour favoriser l'accompagnement des pratiques et leur diffusion.
- Structurer un parcours d'accompagnement, renforcer la cohérence des outils à disposition et leur identification auprès des groupes adhérents.
- Développer des moyens pour l'accompagnement scénique des groupes par des professionnel-le-s (travail sur la sonorisation, la présence scénique...) en amont d'un concert.
- Réécrire les modalités de fonctionnement du studio d'enregistrement à vocation pédagogique et les moyens dédiés.
- Poursuivre la mise en place des ateliers d'initiation à la pratique musicale ou à la technique, notamment en direction des femmes, personnes trans et non-binaires.
- Développer l'accompagnement des femmes et augmenter leur proportion/représentation parmi les groupes adhérents (+5 % par an), accompagner les pratiques de façon à favoriser une mixité générale.

#### Sur l'accompagnement à la structuration des projets :

- Actualiser le projet, les objectifs et les modalités d'accompagnement du Centre ressource.
- Maintenir un volume similaire d'accompagnement par le Centre ressource chaque année et poursuivre l'adaptation des outils proposés.
- Poursuivre l'accompagnement des bénéficiaires du RSA porteur-se-s d'un projet artistique et culturel, dans le cadre d'un partenariat avec le Département d'Ille-et-Vilaine.
- Maintenir le volume de formations proposées et renforcer le nombre de personnes bénéficiaires.
- Faire évoluer l'offre de formation pour délivrer des formations certifiantes avec des blocs de compétences.
- Améliorer les conditions d'accueil et de déroulement des formations avec un espace dédié, protégé des nuisances sonores liées aux autres activités du lieu.
- Poursuivre l'alimentation de la plateforme pédagogique en ligne de l'organisme de formation.
- Consolider la mission de pôle musical transversal, en augmentant les capacités d'accueil de structures via les bureaux partagés.

#### Sur l'accompagnement à la diffusion :

- Maintenir dans le projet de diffusion la part d'événements organisés par des associations dans le cadre de mises à disposition.
- Accompagner les associations autour des enjeux de développement durable et de prévention des risques, en lien avec des acteurs comme le Collectif des Festivals, l'Orange Bleue et la mission d'intérêt régionale sur la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.
- Maintenir la place donnée aux groupes adhérents dans la diffusion, pour garantir la continuité de leur accompagnement.
- Poursuivre le travail de structuration de la saison des « Open Air », les investissements et aménagements extérieurs.

### **Volumes prévisionnels et/ou indicateurs :**

#### Accompagnement des pratiques :

- Répétition : une moyenne de 350 usager-e-s par an, la proposition d'environ 9 000 heures de répétition
- Studio d'enregistrement : 5 accompagnements par an
- Répétitions scéniques, filages, résidences : la mise à disposition du Club pour environ 60 jours de filages par an
- Répétitions publiques/accompagnées : une moyenne de 20 groupes accompagnés par an
- Ateliers de pratique instrumentale et d'initiation : 10 ateliers dont la moitié dédiée à l'encouragement de la pratique des femmes, personnes trans et non-binaires
- Horizons : un accompagnement de 3 à 4 groupes par an (en fonction des effectifs des groupes et des besoins des projets)
- Résidences de coopération (ancien nom : résidences mutualisées) : un accompagnement de 1 à 2 groupes par an (en fonction des effectifs des groupes et des besoins des projets)
- Augmenter la part de musiciennes parmi les adhérent-e-s de 5 points de % chaque année : 20% en 2023, 25% en 2024, 30% en 2025, 35% en 2026

Accompagnement à la structuration des projets :

- Rendez-vous conseils : une moyenne de 150 personnes accompagnées par an
- Accompagnement des bénéficiaires du RSA : 7 accompagnements par an
- Événements ressources : 2 rencontres ressources & 1 temps fort annuel « JIRAI » (7 ateliers)
- Nombre de modules de formations professionnelles : entre 12 et 15 formations différentes
- Nombre de sessions : une moyenne de 25 formations par an
- Nombre de stagiaires : la formation de 150 personnes en cumulé

Accompagnement à la diffusion :

- Événements produits par des associations : de 20 à 25 jours de concerts par an
- Événements produits par le Jardin Moderne : 5 à 8 concerts (5 temps forts annuels, 3 événements ponctuels et/ou hors les murs)
- Expositions : 4 à 6 expositions associées à 4 concerts ou performances dans le cadre de vernissages (ou temps forts liés à l'exposition)
- Augmenter la part de musiciennes sur scène de 10 points de % chaque année, soit : 20% en 2023, 30% en 2024, 40% en 2025, 50% en 2025

## Volet 2 : Être un lieu de vie pour faire des rencontres, pour s'investir, pour contribuer

### Le projet :

Le Jardin Moderne est un véritable lieu de vie et de rencontres qui se matérialise notamment par la présence du Café où se concentrent plusieurs activités (bar, restaurant, expositions, répétitions publiques, concerts...). Cet espace central favorise le croisement entre les différentes personnes fréquentant le Jardin Moderne : salarié·e·s de l'association, usager·e·s du restaurant, musicien·ne·s, stagiaires de la formation, membres des bureaux partagés. Il favorise les rencontres, le partage et la convivialité par un accueil et un cadre chaleureux, où il est possible de boire un verre et de manger à tout heure.

Cette dimension prend également vie grâce à la gouvernance démocratique de l'association, favorisant une démarche collective et participative. L'association s'appuie sur un collectif de bénévoles investis dans le Conseil d'Administration et/ou le Bureau, ainsi que sur les temps d'exploitation des événements via différentes missions (technique lumière, technique son, accueil/billetterie). Les bénévoles sont accueilli·e·s, formé·e·s et accompagné·e·s dans leur parcours de bénévolat. L'Assemblée générale et le rendez-vous bimestriel des bénévoles permettent d'accueillir de nouvelles personnes et d'échanger autour du projet. Selon les envies, de nouvelles missions de bénévolat ou de nouvelles formes d'investissement peuvent être testées ou proposées par les adhérent·e·s.

### Orientations & objectifs :

- Aménager les espaces intérieurs et extérieurs pour assurer davantage de convivialité et de commodité.
- Développer l'hébergement de structures pour assurer la mutualisation de moyens et consolider la mise en place d'un pôle d'accompagnement transversal.
- Actualiser l'organisation opérationnelle de l'équipe (nouvel organigramme, révision des fiches de poste...).
- Cultiver la gouvernance démocratique de l'association.
- Améliorer la diffusion de l'information en interne, aux salarié·e·s et aux adhérent·e·s.
- Développer des actions spécifiques pour continuer d'animer la dynamique et le collectif des bénévoles : mise en place de chantiers participatifs, développement de missions bénévoles au-delà des événements concerts...
- Assurer l'implication des musicien·ne·s dans le projet ainsi que l'accueil des initiatives des adhérent·e·s pour faire vivre et animer le Café plus régulièrement.

### Volumes prévisionnels et/ou indicateurs :

- Nombre de bénévoles
- Nombre d'adhérent·e·s
- Analyse H/F des équipes (permanente, intermittente, gouvernance, bénévolat...)
- Nombre de jours d'ouverture du restaurant : 150



### Volet 3 : Être une association inclusive qui accueille chacun·e dans le respect de sa singularité

#### Le projet :

Les actions du Jardin Moderne visent à renforcer les droits culturels des personnes, grâce à un lieu ouvert et accessible à toutes et tous, dans lequel chacun·e est amené à participer et contribuer au projet. L'association travaille au quotidien pour une accessibilité et égalité réelle dans le secteur musical (égalité des genres, accessibilité aux personnes en situation de handicap, accessibilité tarifaire, lutte contre toutes les formes de discrimination...). Il s'agit d'un processus continu qui nécessite un engagement permanent et sur du long terme pour faire évoluer les usages et les pratiques, en association avec les personnes concernées.

Cela demande un travail de médiation au quotidien, de veille pour rester ouvert à toutes les esthétiques, toutes les pratiques, aux usages en constantes évolutions. Cela demande également de réaliser une veille pour adapter son fonctionnement, ses tarifs, ses activités et sa communication afin d'assurer son accessibilité auprès de toutes et tous. L'association doit également créer les conditions pour que les usager·e·s puissent contribuer activement au projet, et que celles et ceux qui ne connaissent pas le lieu, puissent bénéficier d'un égal accès à l'information. L'association doit également prévenir les risques en milieu festif et lutter contre toutes les formes de discrimination. Elle fait notamment face à un enjeu qui concerne l'ensemble des musiques actuelles, et même l'ensemble de la société, à savoir la lutte contre les inégalités de genre et les violences sexistes, sexuelles, homophobes, transphobes et racistes. Cela ne peut se faire sans le développement de moyens humains.

#### Orientations & objectifs :

En lien avec l'ensemble de ces enjeux, l'association souhaite :

- Mettre en place une réflexion autour de l'accueil et de l'accessibilité au sens large.
- Analyser la fréquentation et la pratique des publics et des usager·e·s.
- Maintenir la proposition de tarifs accessibles et équitables : Carte « Sortir ! » et Pass Culture pour les studios de répétition, dispositif Qualif'Emploi en partenariat avec le Conseil régional de Bretagne (pour les demandeur·euse·s d'emploi ne bénéficiant pas de droits à la formation professionnelle continue), gratuité ou tarifs accessibles pour les événements et les ateliers.
- Assurer une mixité de fréquentation en développant des actions et des partenariats avec des espaces jeunes, des lycées, l'enseignement supérieur, le champ social, des structures liées au handicap, des structures socio-culturelles, sur le territoire départemental.
- Mettre en place des actions hors les murs pour aller à la rencontre d'une diversité de personnes et faire connaître le Jardin Moderne (interventions dans l'enseignement supérieur, participation à des événements dans l'espace public comme le « dimanche au Thabor », partenariat avec la bibliothèque des Champs Libres...).
- Mettre en place des actions spécifiques pour développer la pratique musicale et la représentation des femmes, personnes trans et non-binaires (ateliers de pratique, partenariat avec des écoles de musique...).
- Consolider les événements « temps forts » produits par le Jardin Moderne, identifiables facilement par le public et reconduits dans la durée.
- Aller à la rencontre de nouvelles associations organisatrices de concerts et partenaires, créer des cartes blanches pour encourager les associations partageant les valeurs du Jardin Moderne.
- Favoriser l'identification du Jardin Moderne au sein du quartier Moulin du Comte, dans les communes environnantes, et auprès des structures de la Z.I. route de Lorient, via des actions de communication, d'information, de médiation.
- Créer une nouvelle identité graphique institutionnelle et actualiser les supports de communication.

Les conditions pour mettre en œuvre ces objectifs :

- Développer des moyens humains avec un poste mêlant gestion de projets d'action culturelle, médiations et relations aux publics, pour coordonner une démarche d'accessibilité au sens large et mettre en place l'ensemble de ces partenariats et actions.
- Poursuivre la formation des équipes permanentes, intermittentes et bénévoles, pour qu'elles soient sensibilisées aux différentes formes de discriminations et portent d'une voix commune ce projet inclusif.
- Poursuivre l'amélioration de la desserte en transports en commun en soirée pour que le lieu soit réellement accessible à toutes et tous.

**Volumes prévisionnels et/ou indicateurs** (avec la mise en place d'un poste dédié) :

- L'organisation de 25 actions culturelles :
  - Une dizaine d'actions ponctuelles hors les murs (interventions en université notamment, sensibilisations, présentations du Jardin Moderne...)
  - Une dizaine de médiations/actions au Jardin Moderne
  - 1 projet au long cours par an
  - 4 projets avec l'ATM et l'Antipode (Sound From, 2 parcours découverte, Girls Rock Camp) sous réserve de l'évolution du projet de coopération

## Volet 4 : Être un acteur qui participe activement aux coopérations territoriales

### Le projet :

Le Jardin Moderne est un des maillons de la chaîne territoriale des pratiques musicales. Sa singularité, sa force, sa complémentarité avec les autres acteurs réside dans sa capacité à accueillir et accompagner les pratiques musicales, notamment grâce à l'activité de répétition ; sa capacité à accueillir un certain nombre d'associations du territoire pour organiser des concerts ; sa capacité à informer et former les personnes qui développent des projets personnels ou professionnels grâce à l'activité du Centre ressource et de l'Organisme de formation. Par ailleurs, Le Jardin Moderne fait partie des derniers lieux en région disposant d'une activité d'information/ressource et d'un poste permanent dédié.

Par la diversité des ressources et de l'accompagnement proposé, il permet d'assurer la continuité de la pratique musicale, la création, la diffusion et la formation. Le Jardin Moderne met en avant ses compétences spécifiques et peut être force de proposition grâce à son expérience.

Par ailleurs, la coopération fait partie de l'ADN du Jardin Moderne : cette dimension représente une valeur, un enjeu et un principe d'action. En témoigne l'histoire de l'association, sa création par des musicien-ne-s et des associations représentatives de l'ensemble de la scène musicale locale, et son premier nom historique « Le Collectif ». Aujourd'hui, Le Jardin Moderne continue de rassembler et de favoriser les coopérations entre ses membres adhérents, dont une cinquantaine de personnes morales.

La coopération avec l'Antipode et l'Association Trans Musicales, ainsi que d'autres structures associées, constitue une dimension importante dans le projet du Jardin Moderne. Autour d'enjeux partagés, les trois structures coopèrent sur des actions concrètes pour la structuration artistique du territoire, avec des dispositifs et projets d'accompagnement, où chacune des structures inscrit son action en complémentarité.

Le Jardin Moderne travaille également en concertation avec le 4bis et Dooinit sur le développement des pratiques et de la ressource, mais aussi avec les autres organismes de formation régionaux (Le Collectif des Festivals, Drom...).

L'association est adhérente de différentes initiatives, espaces de coopération, fédérations ou réseaux, à différents échelons territoriaux :

- Régional : AprèsMai (réseaux des lieux musiques actuelles en Bretagne), Supermab (espace de coopération pour les musiques actuelles en Bretagne), HF Bretagne (égalité entre les femmes et les hommes dans les arts et la culture)...
- National : le Collectif RPM (recherche en pédagogie musicale), la Fédélima (Fédération des lieux musiques actuelles), le SMA (Syndicat des musiques actuelles)...

Sa présence dans les fédérations et réseaux permet de donner un écho aux voix et expériences de ses adhérent-e-s, sur la question des pratiques, de l'organisation de concerts, de la ressource et de la formation. Cela permet de contribuer à la co-construction des politiques publiques et de faire identifier le projet à un échelon régional. Cela favorise également le partage d'expériences et de ressources avec les différents acteurs.

### Orientations & objectifs :

- Travailler avec la Ville de Rennes pour augmenter le nombre de places dans les bureaux partagés afin de renforcer la mutualisation et la coopération des acteurs au niveau local, tout en préservant les espaces de travail et d'accueil essentiels aux activités de l'association Jardin Moderne.
- Actualiser le projet de coopération porté par l'ATM, l'Antipode et le Jardin Moderne, pour aboutir à un nouveau projet commun autour de la structuration artistique du territoire (définition et évolution des enjeux, objectifs, corpus d'actions, gouvernance, portage administratif...).
- Renforcer les coopérations déjà existantes sur la formation professionnelle et la ressource avec une implication active au sein des réseaux et espaces régionaux (Supermab, AprèsMai), et notamment sur des groupes de travail Supermab autour des pratiques en amateur, la ressource et la formation.
- Recenser les besoins en formation professionnelle avec les différents partenaires et acteurs autour d'une mission régionale et faire évoluer l'offre du Jardin Moderne, cultiver la complémentarité de l'offre sur le territoire et la coopération avec les acteurs de la formation.
- Continuer de porter une attention aux acteurs émergents (groupes, lieux et associations culturelles) pour inscrire les activités et le projet en complémentarité des leurs.
- Poursuivre la présence et participation de l'association au sein des réseaux nationaux (SMA, Fédélima, Collectif RPM).

### Volumes prévisionnels et/ou indicateurs :

- Nombre de structures / personnes morales adhérentes du Jardin Moderne
- Nombre d'adhésion du Jardin Moderne à des structures
- Nombre de partenaires

## VOLUMES ANNUELS PRÉVISIONNELS – 2023 - 2026

|  |            |
|--|------------|
| <b>Accompagnement des pratiques (nombre groupes)</b>                       | <b>411</b> |
| Répétition (nombre de groupes usagers)                                     | 350        |
| Répétition (nombre d'heures)   | 9 000      |
| Enregistrement (nombre d'accompagnements)                                  | 5          |
| Répétitions scéniques, filages, résidences (nombre de groupes)             | 30         |
| Répétitions scéniques, filages, résidences (nombre de jours)               | 60         |
| Répétitions publiques/accompagnées (nombre de groupes)                     | 20         |
| Ateliers de pratique instrumentale et d'initiation (nombre d'ateliers)     | 10         |
| Horizons (nombre de groupes)   | 3 à 4      |
| Résidences de coopération (nombre de groupes)                              | 1 à 2      |
| Actions culturelles (nombre d'actions/interventions hors les murs)         | 10         |
| Actions culturelles (nombre d'actions/médiations au Jardin Moderne)        | 10         |
| Actions culturelles (nombre de projets au long cours Jardin Moderne)       | 1          |
| Actions culturelles (nombre de projets en coopération avec l'ATM/Antipode) | 4          |
|  |            |
| <b>Accompagnement à la structuration</b>                                   |            |
| Information-ressource (nombre de personnes)                                | 150        |
| Information-ressource bénéficiaires du RSA (nombre de personnes)           | 7          |
| Événements ressources (nombre d'ateliers et rencontres)                    | 9          |
| Organisme de formation (nombre de sessions)                                | 25         |
| Organisme de formation (nombre de personnes)                               | 150        |
|  |            |
| <b>Accompagnement à la diffusion des projets locaux</b>                    | <b>43</b>  |
| Concerts Jardin Moderne (nombre de soirées)                                | 8          |
| Concerts associations (nombre de soirées)                                  | 20 à 25    |
| Expositions (nombre)   | 6          |
| Vernissages (nombre)   | 4          |

| <b>Focus égalité des genres / parité : objectifs de progression fixés par le Jardin Moderne</b> | <b>2023</b> | <b>2024</b> | <b>2025</b> | <b>2026</b> |
|---|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Part des musiciennes adhérentes sur 1 000 adhérent·e·s (en %)                                   | 20,00 %     | 25,00 %     | 30,00 %     | 35,00 %     |
| Part des musiciennes adhérentes sur 1 000 adhérent·e·s (en nombre)                              | 200         | 250         | 300         | 350         |
| Part des musiciennes sur scène sur 350 musicien·ne·s (en %)                                     | 20,00 %     | 30,00 %     | 40,00 %     | 50,00 %     |
| Part des musiciennes sur scène sur 350 musicien·ne·s (en nombre)                                | 70          | 105         | 140         | 175         |